Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260320-DEL20260320019-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le vingt février deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **quinze**, suite de la convocation faite le **16 mars 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, ROBIN Evelyne, LE BADEZET Cédrick, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, LE GAL Nathalie, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 19 – 20 03 2026

ÉLECTION DES ADJOINTS

Le Conseil municipal de la commune de GUERN,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles **L.2122-7-2 et L.2122-7-3** ;
- Vu la délibération n° 18 du Conseil municipal en date du 20/03/2026 fixant le nombre d'adjoints au maire à **quatre** ;
- Considérant que, dans les communes de **1 000 habitants et plus**, les adjoints sont élus **au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel** ;

Déroulement du scrutin

- Le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints au maire.
- Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent respecter **le principe de parité**, avec **alternance d'un candidat de chaque sexe**.

Résultat du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
  Nombre de conseillers présents : 15
  Nombre de votants : 15
  Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
  Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Listes en présence : Liste n°1 :

- NEDELLEC Morgane
- LE TROUHER Erwan
- GUILLEMOT Marianne
- LEGRAND Benoît
- Nombre de voix obtenues : 15 -Quinze

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260320-DEL20260320019-DE

Proclamation des résultats

- La liste conduite par **Mme NEDELLEC Morgane** ayant obtenu **la majorité absolue des suffrages**, est proclamée élue.

- Sont donc élus adjoints au maire :
- Mme NEDELLEC Morgane – Première adjointe
- M. LE TROUHER Erwan – Deuxième adjoint
- Mme GUILLEMOT Marianne – Troisième adjointe
- M. LEGRAND Benoît – Quatrième adjoint

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne

